

Bulletin de liaison

n°8 - MARS 2020

ENTRE LANDES ET TOURBIÈRES

Site Natura 2000 "Landes des Monédières"

Carte d'identité du site

Nom : « Landes des Monédières »

Code : FR7401107 Type : Z.S.C. (Zone Spéciale de Conservation) Surface du site : 244 ha

Région : Nouvelle-Aquitaine Département : Corrèze

Commune concernée : Chaumeil, Saint-Augustin

Site internet : <http://monedieres.n2000.fr/>

présentation du site Natura 2000, présentation des habitats et des espèces animales et végétales ayant conduit à la désignation du site, outils mobilisables (contrats, charte), rapports d'activités annuels...



Édito

La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche doit concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

En 2020, en raison des sessions électorales, l'heure sera au renouvellement de la Présidence du comité de pilotage (COPIL) du site. Jusqu'à récemment, celle-ci était assurée par Mme Fabienne GARNERIN, adjointe au maire de Meymac et vice-Présidente du Parc, et nous l'en remercions vivement.

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est quant à elle assurée par un animateur de site dont le rôle consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000, évaluation d'incidences) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs. Le PNR de Millevaches assure cette mission d'animation du site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

Au programme de cette 8^{ème} lettre de liaison: reconduction des MAEc, sorties découverte de 2019 et à venir, zoom sur une espèce animale et végétale d'intérêt communautaire...

Nous vous en souhaitons une agréable lecture,

La structure animatrice,
Le PNR de Millevaches en Limousin.

Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) en 2020

Les MAEc sont l'un des outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000. C'est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un agriculteur volontaire.

Les MAEc sont souscrites pour 5 ans durant lesquels le contractant doit suivre un cahier des charges. Une même exploitation agricole peut souscrire à plusieurs engagements agro-environnementaux sur des surfaces différentes.

Elles sont rémunérées sur la base des surcoûts et des pertes de revenus générés par les engagements par rapport à la pratique traditionnellement mise en œuvre. En effet, certaines pratiques jugées plus favorables pour l'environnement peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'activité économique de l'exploitation, comme par exemple: la limitation des intrants, la protection de milieux remarquables, le maintien de l'ouverture de milieux et le retard de fauche des prairies.

Au vu de la réforme de la nouvelle PAC (2021-2027) et afin d'assurer la période de transition, l'État a décidé de prolonger d'un an, sous conditions, certaines MAEc signées en 2015 et arrivant à échéance en 2020.

Pour avoir de plus amples informations sur les MAEc prolongeables ou sur celles qui peuvent être souscrites en 2020, nous vous invitons à contacter le PNR de Millevaches (05 55 96 97 00).



Animation grand public de l'année 2019

En 2019, une animation grand public a eu lieu sur le site :

- **Mercredi 7 août : « Découverte des habitats naturels de la ferme de la Monédière »** (Cédric Deguillaume, PNRML)

Ce sont en tout 19 personnes de tout âge qui sont venues au rendez-vous malgré un temps un peu maussade.

Cédric Deguillaume, agriculteur et propriétaire des lieux, a fait visiter sa ferme et expliqué les activités qu'il y mène : maraichage, pastoralisme, culture de myrtilles sauvages, etc. Cette balade fut également l'occasion de parler du site et des divers contrats Natura 2000 qu'il a signé (contrats : « forestier », « non-agricole non-forestier » et MAEc). Cette sortie fut suivie d'une visite des bâtiments (atelier de transformation, conserverie, salle de vente, ...).



Rendez-vous d'animation de l'année 2020

Cette année, une nouvelle animation vous est proposée :

- **Mercredi 5 août : « La forêt, un habitat à découvrir ! »** (PNRML). Dans le cadre du programme « Les Mercredis des Monédières » et de la thématique 2020 du PNR « La Forêt ». Le PNR vous donne rendez-vous à 14h à la ferme de la Monédière. « Au travers d'une petite randonnée de 3-4 km à travers bois autour de la Ferme de la Monédière, venez découvrir la faune et la flore d'un petit massif forestier (arbres remarquables, pédofaune, insectes saproxyliques, etc.).

Cette balade sera également l'occasion de parler du site Natura 2000 des « Landes des Monédières » et de ses spécificités (habitats, faune, flore) ».

Prévoir des habits adaptés à la nature et à la météo, des chaussures de marche étanches ou des bottes, une bouteille d'eau...

Informations et réservation au : 05 55 96 97 17

Pour plus de renseignements sur ces sorties, nous vous invitons à consulter le « Carnet de sorties Découverte 2020 » du PNR de Millevaches (disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur le site internet et à la maison d'accueil du Parc). Venez nombreux !

Des inventaires de Chauves-souris en 2019 :

Suite à un appel à projet de la Région Nouvelle-aquitaine, le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) a réalisé en 2019 des inventaires de chauves-souris sur le site Natura 2000 des « Landes des Monédières ».

L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances et/ou compléter les données déjà existantes sur les chiroptères dans le site Natura 2000, dans le but de mener des actions en leur faveur :

- Préservation de leur territoire de chasse, d'hivernage et de parturition
- Préservation des corridors utilisés
- Sensibilisation des habitants, propriétaires et usagers
- Mobilisation de contrats Natura 2000

Plusieurs soirées d'inventaires aux ultrasons ont permis de balayer l'ensemble du périmètre.

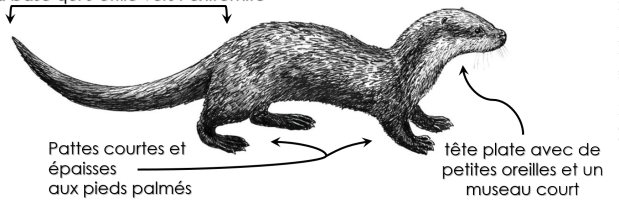
La restitution de cette étude est en ligne sur le site internet de ce site Natura 2000.



ZOOM sur la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) * La loira

Corps allongé (70 à 90 cm). Pelage de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones grisâtres plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Longue queue (30 à 45 cm), épaisse à la base qui s'effile vers l'extrémité



Le saviez-vous ?

La loutre vit dans une sorte de terrier en bord d'eau que l'on appelle « catiche » et utilise ses déjections (« épreintes ») pour marquer son territoire.

Essentiellement nocturne, elle se nourrit de toutes les espèces fréquentant les milieux aquatiques, adaptant son régime alimentaire aux saisons et aux proies disponibles : poissons, amphibiens, crustacés (écrevisses), reptiles, mais aussi mammifères ou oiseaux semi-aquatiques.

La femelle peut mettre bas de 1 à 3 petits « loutrons ». Ceux-ci ne savent pas nager à leur naissance et n'ouvriront leurs yeux qu'après un mois.

ZOOM sur l'Arnica des montagnes (*Arnica montana*)

* l'arnicà

En Limousin, elle est principalement présente sur les hauteurs de la Montagne limousine. Selon la liste rouge de la flore vasculaire (2013), son statut de conservation est « quasi-menacé ».

Elle souffre notamment de l'artificialisation des prairies et de la raréfaction des landes de la Montagne Limousine. La fermeture des milieux et la colonisation par la Fougère aigle lui sont aussi défavorables.



Le saviez-vous ?

Cette plante est également appelée « herbe aux chutes » en raison des vertus qu'on lui attribue pour traiter la douleur et les inflammations dues à de petits traumatismes comme les ecchymoses et les hématomes.

Autrefois les feuilles sèches d'Arnica étaient utilisées comme tabac. Cet usage est totalement désuet et potentiellement dangereux.

Besoin d'un renseignement ?

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet :

<http://monedieres.n2000.fr/>

ou bien, contacter l'animatrice du site :

Solène NOZAY (s.nozay@pnr-millevalches.fr)

Au : 05 55 96 97 17 ou 05 55 96 97 00

Maison du PNR de Millevaches en Limousin

7 route d'Aubusson - 19290 MILLEVACHES

www.pnr-millevalches.fr

Impression Sotiplan sur papier PEFC. Crédits photos et image : PNR ML, Cahier d'habitats Natura 2000. Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Office Français de la Biodiversité, Inventaire National du Patrimoine Naturel, PNR ML, IGN.

